ÉDITORIAL

année 1994 s'est achevée par l'assemblée générale des 3 et 4 décembre, dont le thème a été la délinquance d'exclusion et qui a été bâtie autour du beau texte de Denis SALAS que vous trouverez dans ce numéro quatre de Mélampous.

L'assemblée générale a été comme toujours l'occasion de se retrouver et de retrouver nos partenaires, collaborateurs et amis. Nous avons été tout particulièrement heureux d'accueillir

- la fédération des assesseurs près les Tribunaux pour Enfants,
- Monsieur Zermatten,
 Président de l'association internationale des Magistrats de la jeunesse,
- Monsieur Bourquin, du service d'Études de Vaucressen,
- Madame Chauvin, Monsieur Tetard et Monsieur Gazeau du Criv,
- Monsieur Bello venant comme représentant de l'UNIOPS et de la Fédération regroupant sous le sigle CNAPJJ l'ensemble des grandes unions et associations privées.
- des collègues représentant le Syndicat de la Magistrature,
- des représentants du SNEPS et de la FEN PJJ,
 - des membres de l'ASEPSI.

Ces présences étaient d'autant plus précieuses qu'elles attestaient la solidité du travail d'ouverture tout au long de cette année et la vitalité de notre association dont les préoccupations apparaissent largement convergentes avec celles de nos invités. Le débat a été d'une grande qualité avec de grands moments historiques. L'affrontement entre l'interprétation talmudique du

Parquet de NANTERRE et l'interprétation jésuitique du Parquet d'AMIENS et la joute oratoire entre Michelle BLOT et Michel ALLAIX ont été un temps très drôles et passionnants avec en contre point l'action des éducateurs, superbe d'invention et de créativité dans la mise en oeuvre de la médiation et de la réparation.

Autre temps fort, la critique très humoristique du fonctionnement des Magistrats de la Jeunesse par les assesseurs, au vu du questionnaire que leur Fédération était en train de terminer de dépouiller. Au delà des critiques, il m'apparaît que bien des pistes de travail pourraient se dégager autour de la question de la formation des Assesseurs notamment.

La participation de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, tout au long de ces deux jours et l'intervention longue et très construite de Monsieur CHARVET sont venues consacrer également les efforts réciproques pour renouer le dialogue et surtout avancer sur de nombreux thèmes et projets.

Il m'apparaît qu'il y a là un tournant important qu'il convient de prendre avec vigilance certes, mais de façon constructive et positive.

La seule ombre au tableau de cette assemblée générale est une fois de plus le peu de présence de nos jeunes collègues et ce malgré les efforts très importants fait dans leur direction. Il conviendra de reprendre au sein de notre association la question du découpage des régions, des liens avec les collègues, du rôle des délégués régionaux, de l'utilisation de notre journal pour faire remonter les réalités du terrain.

De même, il conviendra de

s'interroger autour de la formation et de l'identité des Magistrats de la jeunesse à la question de ces 50% de collègues qui quittent la fonction au bout de trois années. Enfin, il va falloir continuer la lutte pour obtenir les moyens d'une gestion qui ne soit pas impossible ou destructrice.

L'assemblée générale a été un moment important de convergence tant avec les syndicats d'éducateurs présents, qu'avec le syndicat de la magistrature, qu'avec la P.J.J, les associations privées, et a permis d'échanger les grandes inquiétudes autour des prises en charge des mineurs en situation irrégulière, prises en charge rendues impossibles ou perverties par des textes de loi votés dans des logiques contradictoires.

Une commission de travail devrait faire partie de notre action de cette année suivant des modalités restant à définir

Comme vous le voyez, cette année 1995 s'annonce riche en objectifs, en créations et va nous demander beaucoup d'énergie. J'en profite donc pour vous adresser tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année; qu'elle vous apporte humour et vitalité.

Cordialement,

H. Hamon